

Le mot du président

« **Confiance et espérance** » était le titre de mon éditorial de décembre 2024. Si l'**espérance** est « un état permanent, un sentiment fort qui porte à considérer ce que l'on désire comme possible ou réalisable », la **confiance**, elle, est « Un sentiment de sécurité, sans crainte d'être trompé, à qui l'on peut se fier ». Il y a un an, on pouvait alors espérer vu l'urgence de la situation que l'esprit de concorde allait finir par s'imposer. Trois gouvernements plus tard, nous en sommes bien loin, la confiance n'est plus vraiment là et l'espérance non plus.

Je voudrais citer ici deux paroles de sagesse que visiblement la plupart de nos élus nationaux ne connaissent pas : « **la grandeur politique se révèle quand dans les moments difficiles, on œuvre pour les grands principes et en pensant au Bien Commun à long terme** » et « **la concorde n'est pas l'uniformité des opinions, mais l'accord des volontés** ». L'IFOP constate que les responsables politiques s'arc-boutent sur un clivage droite-gauche perçu comme dépassé » et aussi que « Deux acteurs sont en train d'éclipser les élus nationaux : l'entreprise et les élus locaux ». Doit-on s'en réjouir ? Je ne crois pas. La classe politique nationale pour une bonne part ne serait donc pas à la hauteur des autres talents qu'il y a en France et qui s'exercent partout dans les entreprises, les associations, les villes, nos communes en milieu rural ?...

Grâce à vous et à nos partenaires, le nombre d'adhérents progresse. Adhérer à notre association et payer la cotisation 2026 permet de bénéficier d'avantages économiques et tarifaires chez nos principaux partenaires, Mutualia, Groupama, Crédit Agricole ...et nous veillons à ce que ceux qui "oublient" de payer leur cotisation perdent ces avantages.

Nous espérons vous voir à notre assemblée générale 2026 qui aura lieu le **vendredi 27 mars 2026 à Hier-sac**. En attendant, les membres du Conseil d'Administration d'INITIATIV'Retraite16 se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année à vous et à tous ceux qui vous sont chers, ainsi qu'une année 2026 très riche en activités et en rencontres.

Jean Pierre TOUZÉ

Nos avantages d'adhérent Initiativ'retraite 16

Adhérer à Initiativ'Retraite 16, c'est soutenir l'action de nos représentants nationaux auprès des pouvoirs publics, c'est la possibilité de participer aux actions proposées par notre association charentaise mais, c'est aussi, la possibilité de bénéficier d'un certain nombre d'avantages économiques qui sont rappelés sur notre site internet qui pour cette partie est accessible sans mot de passe à l'adresse suivante :

<https://www.initiativ-retraite.fr/>



Des conventions ont été signées entre la Fédération nationale et les associations INITIATIV'Retraite et les partenaires suivants :

- des banques,
- des contrats d'assurances "complémentaire santé"
- des organismes de conseil financier
- un système de télé-assistance sécurisant le maintien à domicile (Présence Verte)
- des tours-opérateurs pour des séjours de vacances
- Butterfly, carte de réductions multi-enseignes
- des producteurs locaux et des viticulteurs, producteurs de grands crus.

En Charente, nous avons aussi un accord local intéressant avec le Crédit Agricole Charente Périgord, CER France et avec HOMAIR pour le camping.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nous ou directement auprès de ces partenaires en faisant valoir votre carte d'adhérent.

Des économies importantes peuvent être réalisées sur les frais bancaires, des voyages, l'assurance santé, etc...

ET SI LES RETRAITÉS FAISAIENT GRÈVE ?

- Dans le monde associatif : plus de 3 bénévoles sur 10 ont plus de 65 ans, près de 50% des présidents des 1,3 million d'associations actives sont des retraités...

ET SI LES RETRAITÉS FAISAIENT GRÈVE ?!

Le forum annuel des **associations** dans chaque ville ou village serait annulé tout comme les collectes pour la banque alimentaire aux entrées de supermarchés. Les points de distribution de repas chauds seraient fermés. Les jeunes verraient leurs clubs fermés...

- Pour la **garde des petits enfants** : 70% des enfants de moins de 6 ans sont gardés au moins occasionnellement par les grands-parents. Cela représente 17 millions d'heures de garde par semaine soit l'équivalent de 380.000 assistantes maternelles à plein temps !

ET SI LES RETRAITÉS FAISAIENT GRÈVE ?!

Les jeunes parents devront-ils manifester devant le Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles pour les aider à trouver des solutions de garde ? Ou devront-ils consacrer les RTT et congés en se relayant pour garder les enfants ? A combien de sorties au restaurant ou aux spectacles devront-ils renoncer ? Et quelles conséquences économiques à tout cela ?

- Les **retraités aidants** : nous le faisons avec le cœur et y perdons parfois notre propre santé !

ET SI LES RETRAITÉS FAISAIENT GRÈVE ?!

En situation de déserts médicaux, nous ferions comme les infirmières avec un brassard « En grève » tout en assumant notre mission ?!

Et on peut continuer la liste en illustrant de multiples façons les conséquences de la grève des retraités en dessins pour être percutants et entendus par tout public jeune et moins jeune.

ET SI LES RETRAITÉS FAISAIENT GRÈVE ?!



Et bénévole vient du latin BENE VOLO : **je veux bien** ! Rappelons en dessins à nos dirigeants, quel qu'ils soient, que cela peut s'appliquer au moment du vote local et national...

Notre pouvoir d'achat en 2026 ?

Au mois de novembre, nos retraites AGIRC ARRCO n'ont pas été revalorisées. **Faudra t'il attendre novembre 2026?** Qui peut le dire? Heureusement le régime est à l'équilibre et dispose de réserves ce qui est plutôt rassurant.

Quant aux retraites de base qui fera les frais de la suspension de la réforme et comment financera t'on le déficit? L'année "blanche" semble s'éloigner mais au moment où cet article est écrit, difficile de savoir quel sera le budget de la Sécurité Sociale définitif.

Pour l'assurance maladie, le déficit prévisionnel est encore plus élevé que celui des retraites de base et pourtant on en parle moins!. Nous allons donc nous soigner pour partie à crédit et pour une autre partie en étant moins remboursés.

Cotisation et carte d'adhérent 2026

Merci de régler votre cotisation 2026 dans le courant du mois de janvier 2026. Si vous réglez par virement respectez bien les consignes sinon il sera difficile d'identifier votre paiement.

Les cartes d'adhérent 2026 vous seront envoyées début mars avec la convocation à l'Assemblée générale. N'y seront convoqués que les adhérents à jour de cotisation.

Les activités 2025

Sortie en Périgord et Quercy

Cette sortie de 2 jours était une première et les 30 participants en sont revenus enchantés. Certes, il a fallu partir à 6 heures 30, en direction du Lot et du **gouffre de Padirac** découvert par Edouard-Alfred Martel. À 103 mètres sous terre, ils ont navigué sur la rivière plane puis marché à la découverte du lac de la Pluie, du lac des Gours et de la salle du Grand Dôme, véritable cathédrale minérale.

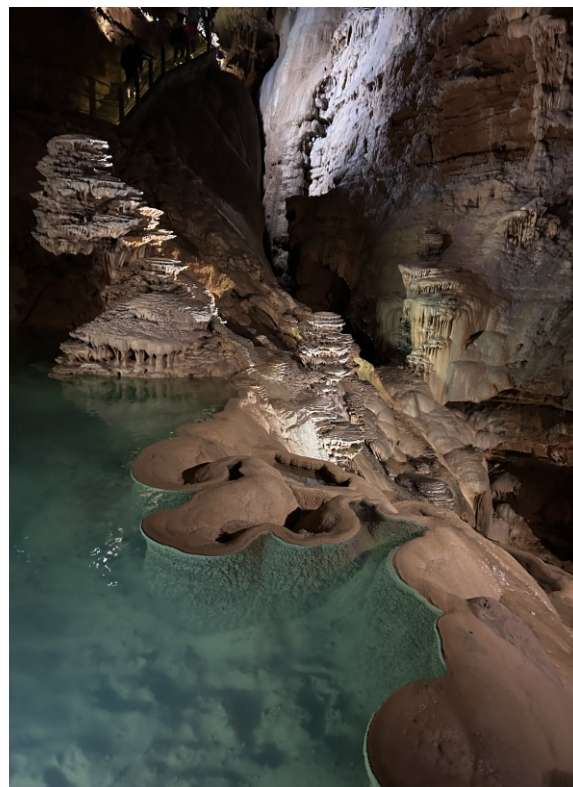
Après un déjeuner roboratif (gastronomie locale oblige), le groupe a rejoint **Martel**, cité médiévale, appelée la ville aux 7 tours.

Pour terminer cette première journée, une balade à **Beaulieu-sur Dordogne** à bord de la gabare L'Adèle et Clarisse (du nom des dernières passeuses) sur la rivière à la découverte de l'histoire de la batellerie et la rude vie d'autrefois dans la vallée.

Pour le deuxième jour, ce fut visite guidée de **Rocamadour** à la rencontre de la Vierge Noire en gravissant l'escalier expiatoire. Comme la météo était clémente le groupe a pu bifurquer sur le chemin de ronde pour une vue inoubliable sur la vallée et retour par le chemin de croix à la découverte du sanctuaire et de ses 7 chapelles.

La journée s'est poursuivie à **Souillac** par la

visite d'une ferme familiale avec démonstration de gavage de canards, et en prime quelques bonnes recettes. Pour terminer visite d'une distillerie d'eau-de-vie de prunes avec dégustation. Tout le monde était joyeux pour la photo de groupe. Il était l'heure de revenir en Charente.



Découverte de la centrale nucléaire de Civaux et visite de Montmorillon



Avec **70 inscrits**, c'était la première fois où nous avons besoin de deux cars pour une sortie.

La matinée s'est passée à la **centrale nucléaire de Civaux** aux réacteurs les plus puissants de France (1495 MW) tant que l'EPR de Flamanville ne tournera pas au maximum. Nous avons été impressionnés par les deux tours aéro-réfrigérantes de 178m de haut. Cette centrale produit environ 50% de l'électricité consommée en Nouvelle Aquitaine.

La représentante d'EDF nous a expliqué le fonctionnement d'une centrale nucléaire et nous avons eu l'occasion de toucher un bout

de combustible nucléaire totalement inoffensif. Le plus intéressant a été l'explication de la **régulation des sources de production** d'électricité (nucléaire, hydraulique, éolien, solaire) en fonction de la demande des utilisateurs particuliers et industriels. De nombreuses questions ont été posées sur la sécurité, les déchets, l'équilibre économique d'EDF.

Après le déjeuner, la visite de **Montmorillon** s'est hélas faite sous la pluie. Heureusement, nous étions à l'abri pour la visite du Musée du Macaron. Nous y avons découvert qu'au 17^{ème} siècle les amandiers poussaient en Anjou et au nord du Poitou d'où la production de pâtisseries utilisant les amandes. Cette tradition a été reprise au 19^{ème} siècle par la famille Ranou-Métivier qui a fait connaître à la France entière le **macaron** de Montmorillon à ne pas confondre avec le macaron parisien.

Les activités 2025 (suite)

Conférence successions et transmission du patrimoine

La représentante des notaires a, en introduction, rappelé que chaque cas est un cas particulier et requiert la prise en compte de nombreux paramètres : l'âge, le régime matrimonial, l'étendue et la nature du patrimoine.

Le **régime matrimonial** et son éventuel changement doivent être abordés prudemment en examinant bien les conséquences futures. La **donation au dernier vivant ou entre époux**, a un peu perdu de son intérêt depuis que les droits du conjoint marié sous le régime de la communauté légale ont été améliorés.

Pour anticiper la transmission du patrimoine des donations sont possibles et bénéficient d'abattements (100 000 € par parent et par enfant sous réserve d'une éventuelle réforme). La donation de la résidence principale doit être appréciée au regard de la valeur de l'usufruit que le donataire conserve. Il faut retenir le principe : **plus on donne tôt, plus on optimise**. Il existe aussi le « **don d'usage** » anniversaire, mariage, etc.. qui bénéficie d'un abattement supplémentaire mais doit être fait avant 80 ans à un bénéficiaire de + de 18 ans et doit être déclaré dans le mois au fisc.

Le représentant de Groupama a rappelé les avantages de **l'assurance vie**, placement de faveur des Français, mais aussi ses limites. Attention aux versements faits après 70 ans et à la rédaction des clauses bénéficiaires. Sur d'anciens contrats, celles-ci manquent souvent de précision. Il a aussi été évoqué la possibilité de placements immobiliers sous forme financière plus facilement transmissibles ou partageables.

Qu'il s'agisse de notaires, d'assureurs ou banquiers, leurs conseils sont gratuits, il ne faut donc pas hésiter à les consulter.



Les projets 2026

L'assemblée générale

Elle aura lieu à Hiersac comme l'an dernier et ce sera le 27 mars.

Sorties 2026

Plusieurs pistes sont en étude:

- sur une journée, la visite du parc de Maulévrier plus grand jardin japonais d'Europe, le dépaysement près de chez nous.
- sur 2 ou 3 jours escapade à Toulouse , cité de l'espace, Musée de l'air, Alrbus, etc...

Des idées pour 2026 ou 2027 sont toujours les bienvenues.

Nous travaillons aussi à des visites d'entreprises et une conférence sur la cybersécurité et les fraudes aux moyens de paiement.

Voyage en Italie septembre 2026

Ce voyage en autocar est consacré à l'Italie du nord et ses lacs avec visite de Milan et Turin. **Il aura lieu du 11 au 18 septembre 2026.**

Le coût est de 1 729 euros (tout compris). Cette formule ne comporte pas de visite commerciale. Vous trouverez sur notre site à la page "Dates à retenir" le programme complet et les modalités pour les inscriptions :

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de l'agence CM TOUR (coordonnées figurant sur le document descriptif du voyage) qui recueillera aussi les inscriptions.

Vous pouvez également contacter Solange Dussubieux au :

05 17 79 21 10 - 06 52 86 52 47

Mail :- rochdus16@aol.com